

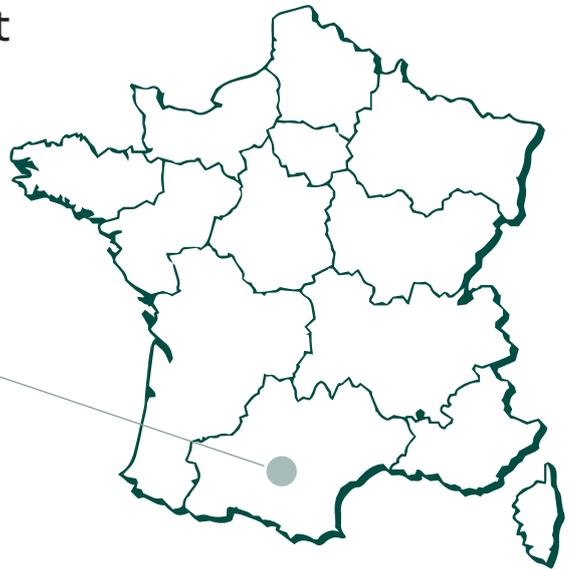


# Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires

## Le Centième singe

Belberaud, Occitanie

Association créée en 2016 / 4 employés  
Tiers-lieu agro-écologique / 4 sites en Haute-Garonne



## La mesure

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Fabriques de territoires soutiendra le développement de 360 fabriques de territoires. Elles sont des tiers-lieux structurants, capables d'augmenter la capacité d'action des autres tiers-lieux du territoire dans lesquels elles s'inscrivent. Le budget de l'AMI est établi à 54 millions d'euros suite au plan France Relance. L'État les soutiendra à hauteur de 75 000 à 150 000 d'euros, sur 3 ans, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique.

## La belle histoire

Le Centième singe est un tiers-lieu agro-écologique des environs de Toulouse, qui vise à recréer des liens sociaux et une activité agricole sur des territoires de plus en plus urbanisés. Depuis 2016, ses fondateurs ont ouvert trois espaces-tests agricoles. Deux autres espaces sont en cours d'ouverture, pour un objectif d'une dizaine en 2022.

Les quatre salariés du Centième singe proposent un accès à des terrains cultivables, un accompagnement aux techniques agricoles ainsi que des solutions financières et sociales aux personnes qui souhaitent se reconvertir dans l'agriculture. Ils travaillent avec une dizaine d'intervenants spécialisés et des agriculteurs soucieux de transmettre leur métier. Ils animent également un réseau de tiers-lieux des environs.

Le Centième singe a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires pour financer l'embauche de deux salariés sur trois ans. Ces nouveaux salariés développeront les activités existantes et aideront à la transformation du tiers-lieu en coopérative intégrale, qui proposera un statut d'entrepreneur salarié aux nouveaux agriculteurs et leur donnera accès à toutes les fonctions support utiles à la réussite de leurs projets.

## Témoignage



### Amandine Largeau

Co-fondatrice du Centième singe

“ Nous accompagnons de plus en plus de personnes en reconversion professionnelle, qui ont besoin de terrains, d'expertise technique, et d'un filet de sécurité financière et sociale pour se lancer. L'AMI Fabriques de territoires nous permet d'agir plus largement et plus efficacement, et ainsi d'accompagner plus de personnes dans leur nouveau métier et leur nouvelle vie. ”

## Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Collectivités locales »
- 3 Mesure « Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires »